

PLAISANT-LAMBERT-BUSUTTIL
Huissiers de Justice Associés



HUISSIER DE JUSTICE

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

PREMIERE EXPEDITION

SCP PLAISANT-
LAMBERT-BUSUTTIL
Huissiers de Justice
Associés
14 Rue Edouard Delanglade
13006 Marseille

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE PREMIER SEPTEMBRE

A LA DEMANDE DU :

- * Le Syndicat des Copropriétaires, 11 place Général de Gaulle, 13001 Marseille, pris en la personne de son syndic, le Cabinet LAGIER dont le siège social est 20 rue Montgrand, 13006 Marseille, lui-même représenté par son représentant légal en exercice domicilié audit siège en cette qualité.

Lequel nous expose :

- ✓ Que dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière pour défaut de paiement, il a été délivré un commandement valant saisie immobilière le 13 juin dernier.
- ✓ Que faute de règlement dans le délai légal imparti, il entend que nous nous transportions sur place afin de procéder à toutes constatations utiles, et notamment au descriptif des lieux.

C'est pourquoi déférant à cette réquisition,

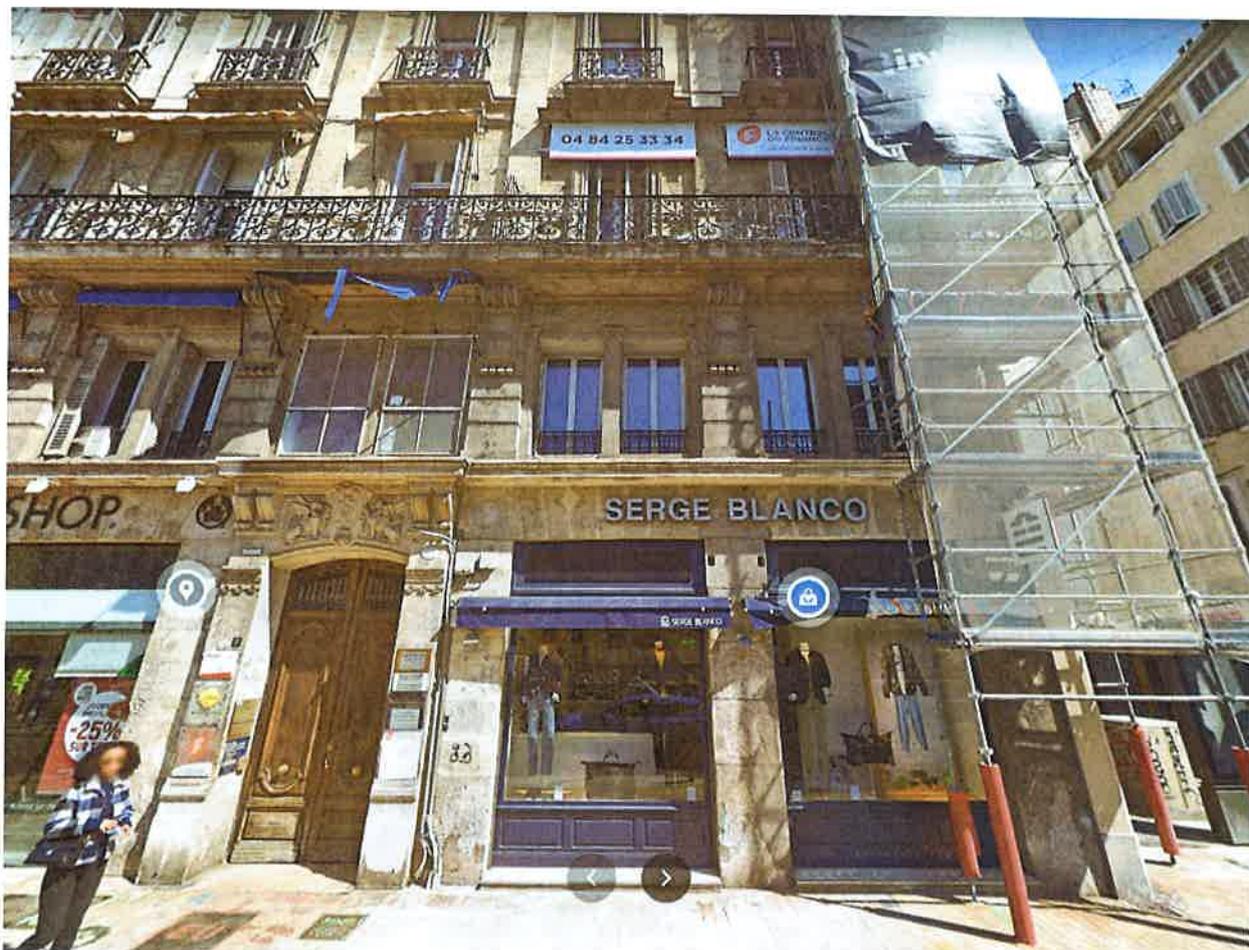
NOUS, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
C.PLAISANT - E. LAMBERT - C. BUSUTTIL
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES -
CYRIL BUSUTTIL SOUSSIGNE
DOMICILIES, 14 RUE EDOUARD DELANGLADE, 13006 MARSEILLE

Nous nous sommes rendus ce jour aux environs de 9 heures 30, sis 11 place Général de Gaulle, 13001 Marseille, et avons constaté ce qui suit :

Advenu, nous nous rendons au 4^{ème} étage sur la gauche de la volée d'escaliers, et avons constaté ce qui suit.

Il est bon de mentionner que nous sommes accompagnés de notre diagnostiqueur, la société DIAGNOSTIC JOSE SILVA, de notre serrurier, ABC DELTA, ainsi que deux témoins force de police.

Il s'agit d'un ensemble immobilier en copropriété sis 11 place Général de Gaulle, 13001 Marseille cadastré section 804 B numéro 39, Quarter de l'Opéra, d'une contenance de 04a 14ca.



Le Lot 24 constituant un Appartement situé au 4^{ème} étage sur la Gauche de la volée d'escalier.

Nous constatons que l'accès se réalise par une porte à deux vantaux, équipée d'une serrure sécurisée que nous sommes dans l'obligation de casser et de changer pour pouvoir pénétrer les lieux. Elle sera changée en lieu et place, par un équipement similaire.

Nous constatons que l'accès dessert **un couloir** desservant les diverses pièces, et pouvons noter qu'il est habillé d'un parquet à bâton rompu en état correct, mais relevons quelques ombrages et un marquage certainement lié au dépôt.

En partie supérieure, nous relevons que les blanchiments sont propres avec des moulures en périphérie, même si quelques fissurations et fendillements sont perceptibles.

La pièce est utilisée à titre de stockage, bibliothèque, et photographions l'ensemble.

Au niveau d'une porte à deux vantaux, vitrée, nous constatons qu'il s'agit de la **pièce de vie** fortement encombrée, et revêtue du même revêtement inférieur présentant un esthétique patiné.

Les murs sont eux propres et habillés d'un coloris dans des tons clairs, et relevons que les blanchiments supérieurs sont en bon état, outre en périphérie supérieure des deux ouvrants à deux vantaux, double vitrage PVC.

Ces équipements sont en bon état, et relevons la présence d'un radiateur qui semble être collectif et dont nous ne pouvons vérifier le bon fonctionnement.

Nous relevons une nouvelle fois que la pièce est fortement encombrée à ce niveau-là.

Nous poursuivons notre accédit avec la pièce suivante qui **est une chambre**, mitoyenne à l'espace séjour, et relevons qu'elle est de bonne taille.

Le revêtement inférieur est similaire, et relevons que les murs sont habillés d'un béton ciré formant encart sur la totalité et du même moulage en partie supérieure.

La pièce s'ouvre sur l'extérieur par une porte-fenêtre à deux vantaux, double vitrage PVC, en bon état.

Toujours dans cette chambre, nous relevons qu'en enfilade se trouve un petit **espace dressing**, accessible par une porte de bois mouluré et dont le revêtement est assez ancien, en petit carrelage.

Toujours en enfilade, nous relevons la présence de la **partie sanitaire** accessible par une porte de bois similaire, et retrouvons un carrelage Biton de petite taille.

Dans l'espace, nous relevons la présence de demi placage en carrelage et notons que les mises en peinture, dont le coloris est bleuté, présentent des écailllements et des délitements. Nous photographions l'espace et notons la présence d'une baignoire en faïence, reposant sur une petite chape carrelée de mosaïque.

Un bidet ainsi qu'une vasque en faïence reposant sur un meuble bas et surplombée d'un miroir, sont présents. La pièce est une nouvelle fois fortement encombrée.

Nous poursuivons avec un espace rangement où se situe le cumulus ainsi que le tableau électrique.

Dans la pièce suivante, face à la salle de bain, se trouve **l'espace cuisine** et relevons un carrelage assez ancien, dans des tons similaires.

Un demi placage en carrelage est également perceptible, et relevons que les coloris peints en partie supérieure sont propres, même si nous relevons de légers éclats.

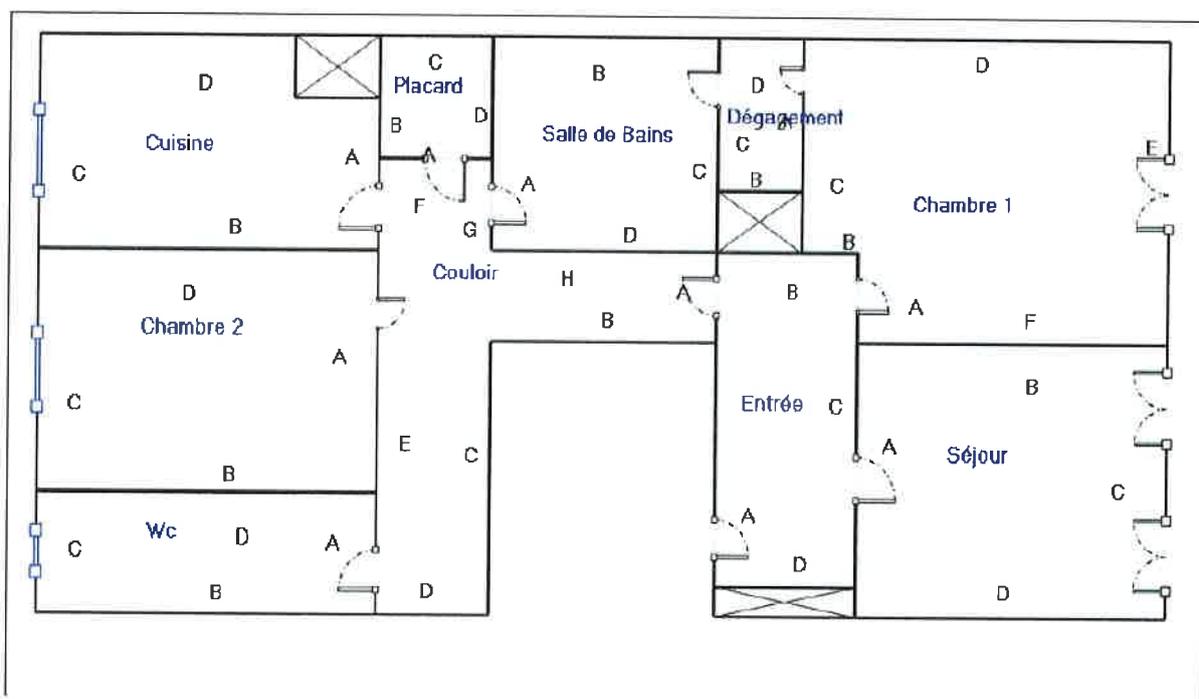
La pièce s'ouvre sur l'extérieur par une porte-fenêtre à deux vantaux, double vitrage PVC, et relevons un plan de travail équipé d'un évier en inox. Nous photographions la zone.

Nous poursuivons avec la **chambre 2**, accessible par une porte de bois et dont le revêtement en parquet bâton rompu est similaire. Nous relevons les mêmes équipements ainsi que les encarts en tapisserie dans des tons verdâtres.

La pièce s'ouvre sur l'extérieur par un équipement similaire, fenêtre à deux vantaux, double vitrage PVC.

Dans la dernière partie, il s'agit de l'**espace toilettes** qui est de grande taille sur toute sa longueur, et relevons un carrelage similaire à celui de l'espace cuisine.

Les mises en peinture dans les tons bleutés des murs sont en état correct, nous relevons quelques ombrages et notons que les blanchiments supérieurs sont fortement écaillés. Une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale est présente et photographions la zone. Nous photographions aussi l'ensemble des couloirs qui présentent quelque peu des fissurations avant de nous retirer.



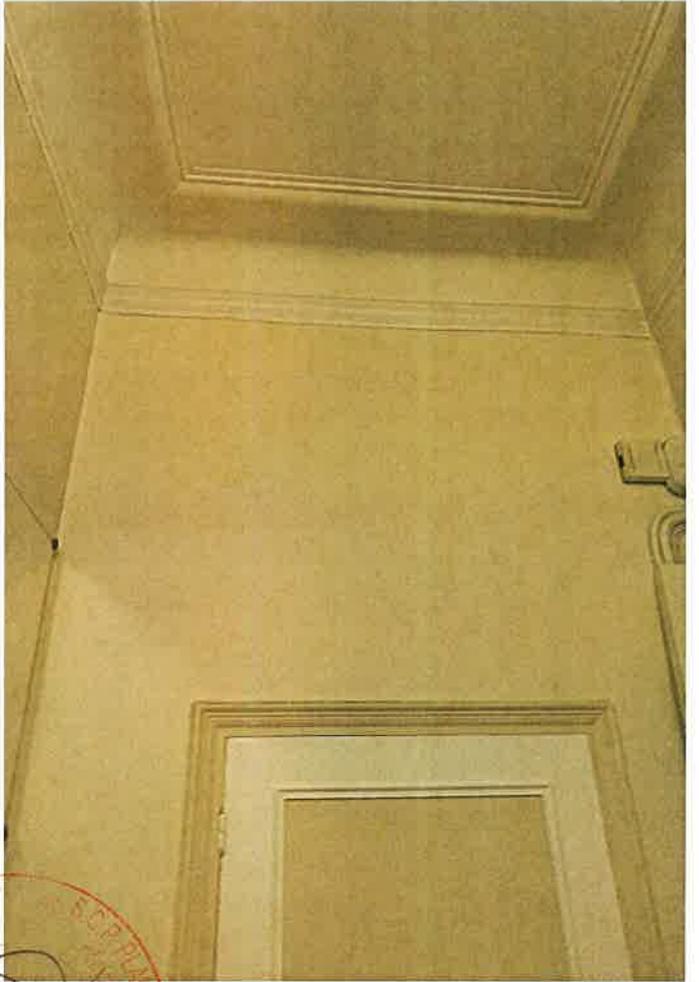
Nous procédons au changement de serrure comme susmentionné, et affichons sur la porte un écriteau indiquant que les clés ont été changées et sont à la disposition de la personne requise, en nos locaux. Nous prenons soin de photographier l'affichage.

Nos constatations terminées, nous nous retirons et dressons le présent procès-verbal, et annexons au présent les photographies prises sur place, revêtues de

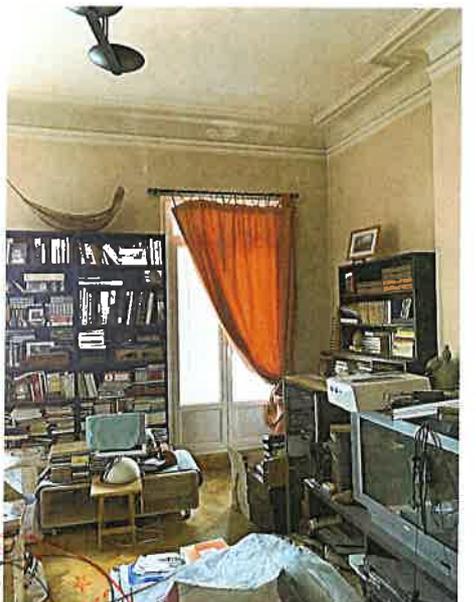
notre cachet et de notre signature, pour servir et valoir ce que de droit, à notre requérant.

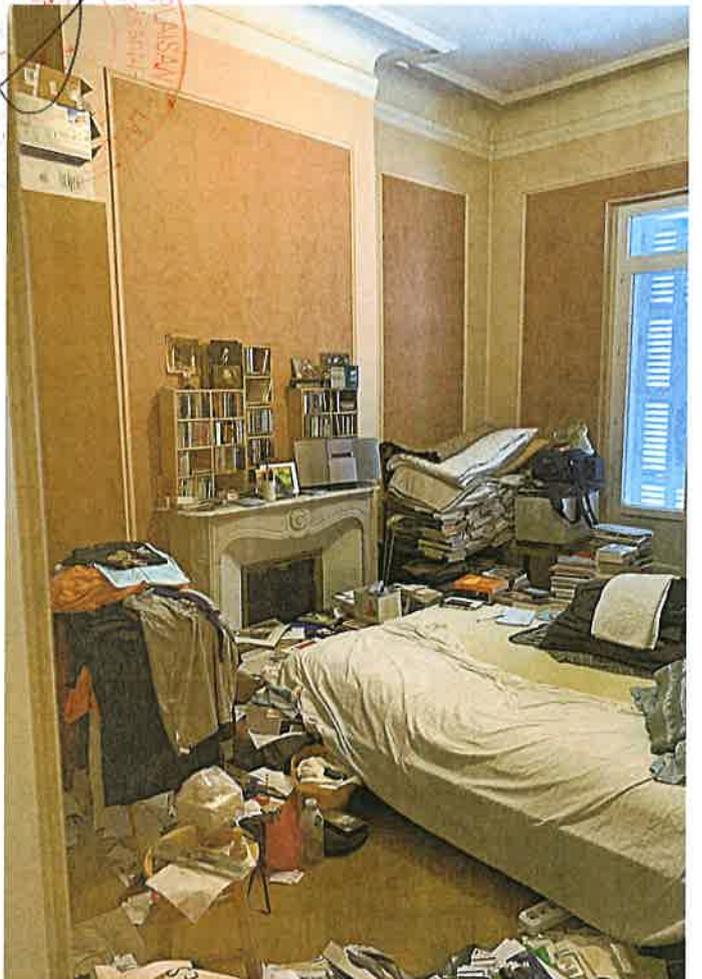
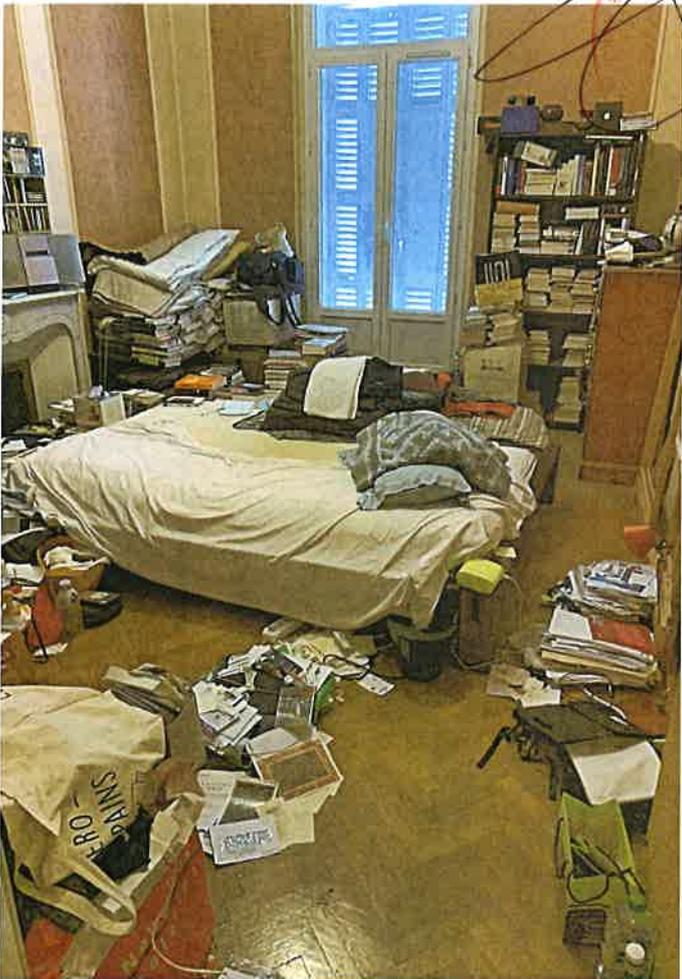
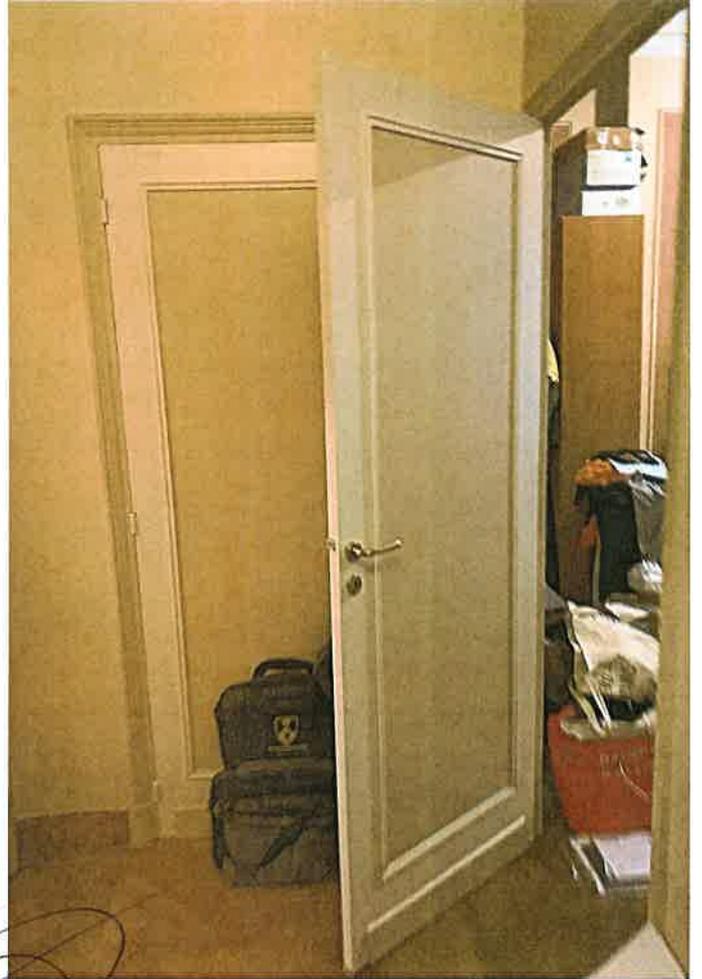
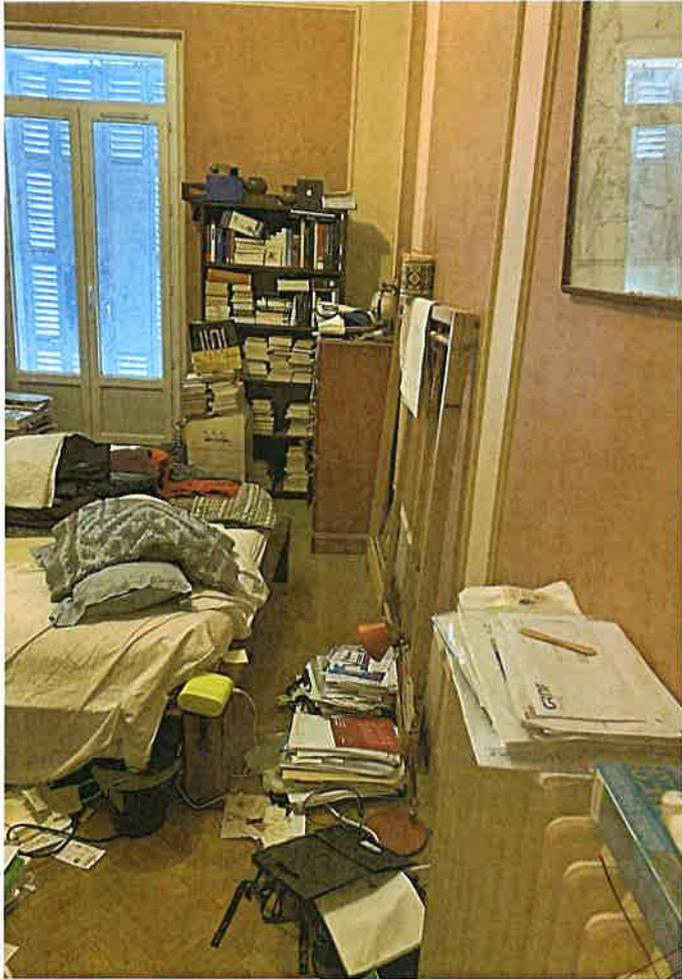
Cyril BUSUTTIL
Huissier de Justice

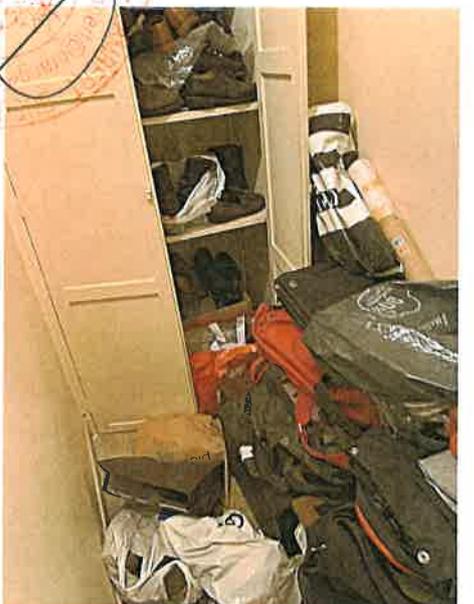
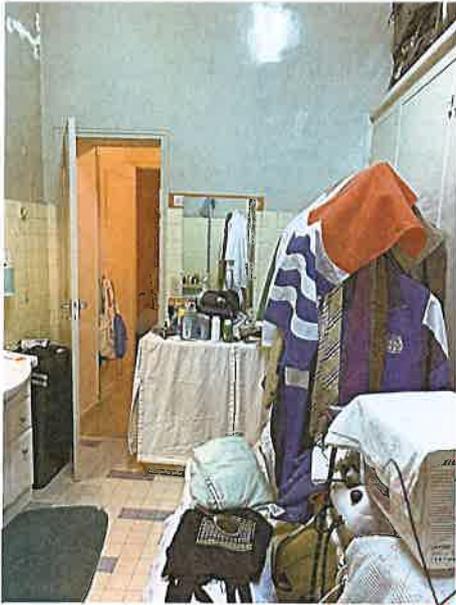
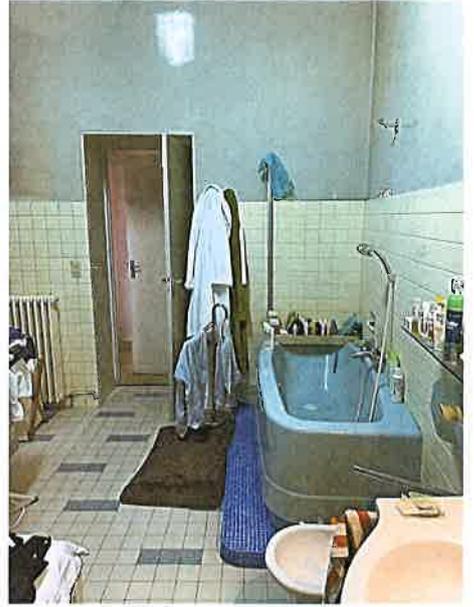


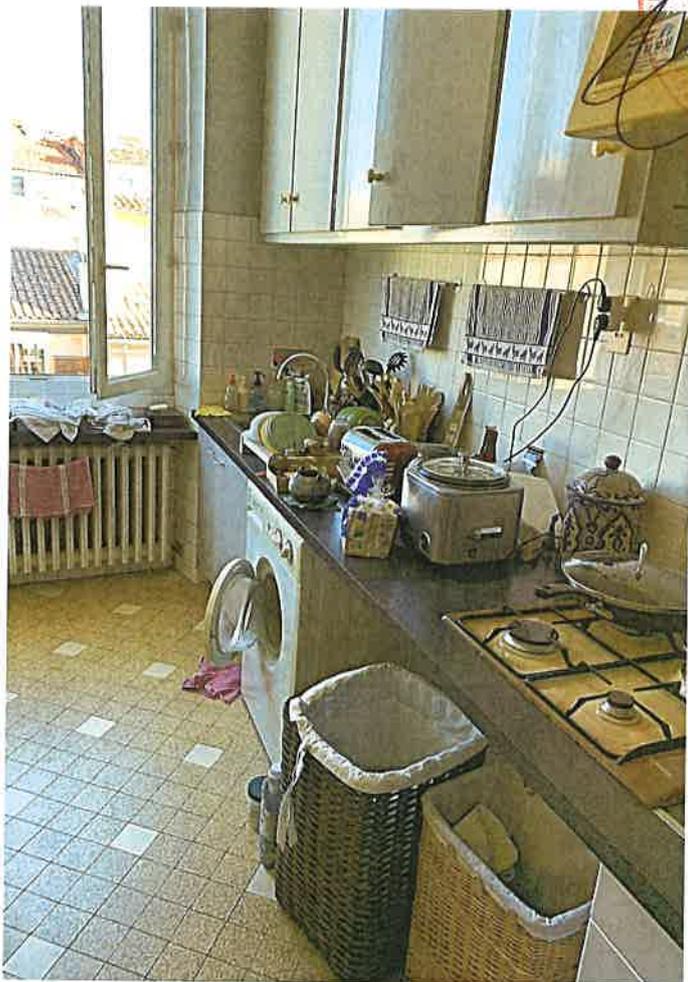
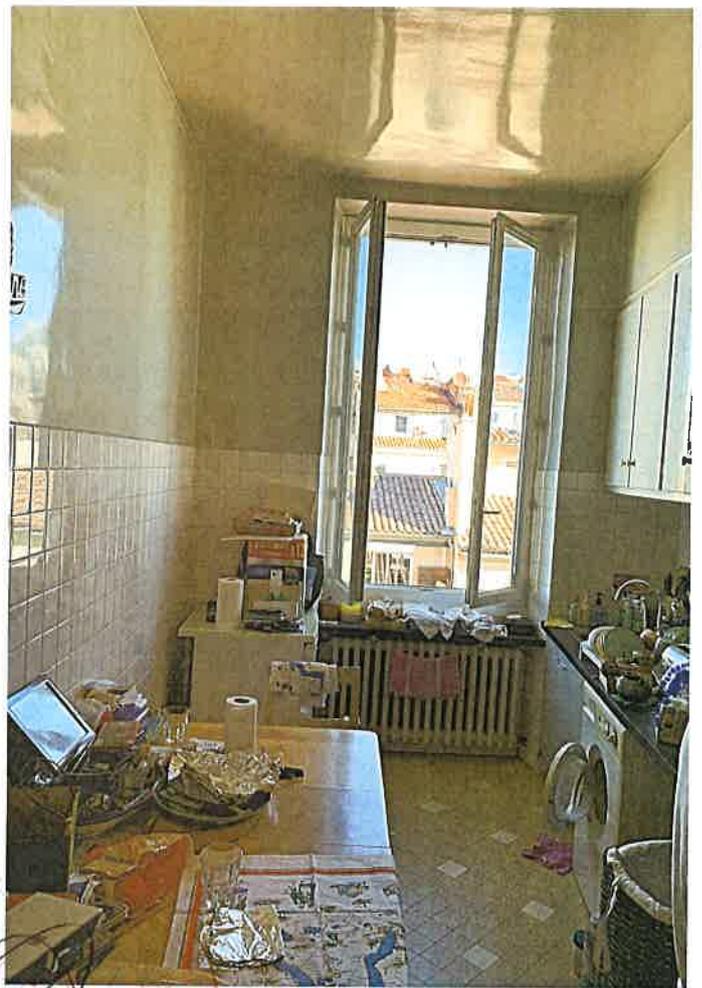


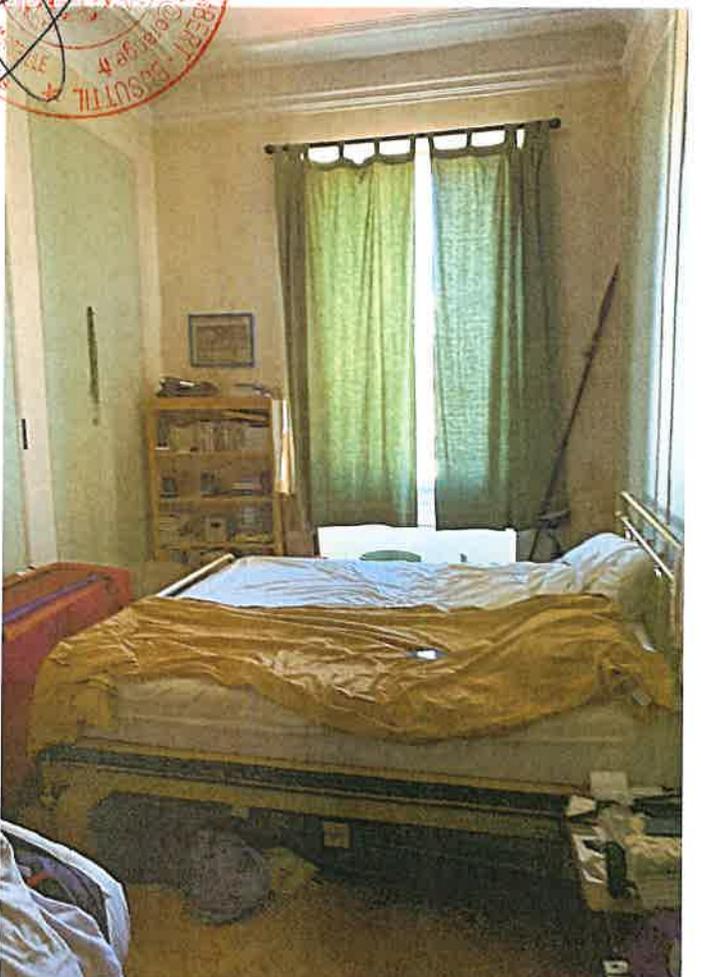
STUDIO SAM
ent
crist











ALBERT BOSCHETTI
F. COLEMAN
THE
POLICE

